

LE LOGEMENT POUR TOUS : LA PREMIÈRE DES PRIORITÉS

LOGEMENT

Agir et

Vivre

Ensemble

à CHÂTILLON

- ÉTABLIR LA MIXITÉ SOCIALE DANS CHAQUE PROGRAMME DE NOUVEAUX LOGEMENTS
- REDÉFINIR LE PLAN LOCAL D'URBANISME : + DE LOCATIF SOCIAL, PRÉSERVATION DES ZONES PAVILLONNAIRES, + D'ESPACES COLLECTIFS
- GARANTIR LA TRANSPARENCE DANS L'ATTRIBUTION DU LOCATIF SOCIAL PAR UN SYSTÈME À POINTS
- METTRE EN CHANTIER 100 LOGEMENTS SOCIAUX PAR AN DÈS 2015 CONTRE 10/AN AUJOURD'HUI (+ DE 1 000 DOSSIERS CHÂTILLONNAIS EN ATTENTE)
- CONSTRUIRE DES LOGEMENTS TRÈS SOCIAUX GÉRÉS PAR DES ASSOCIATIONS
- FAIRE RÉALISER UNE THERMOGRAPHIE AÉRIENNE DE LA VILLE EN LIEN AVEC LES COMMUNES VOISINES POUR RÉDUIRE LES CHARGES
- SÉCURISER VIA CAUTIONNEMENT SOLIDAIRE LES DROITS DES PROPRIÉTAIRES ET DES LOCATAIRES
- RÉALISER UN PACTE INTERGÉNÉRATIONNEL POUR LE LOGEMENT : UN TOIT, DEUX GÉNÉRATIONS
- FAVORISER L'ACCESSION SOCIALE À LA PROPRIÉTÉ ET LE LOGEMENT INTERMÉDIAIRE
- MAÎTRISER LE COÛT DU FONCIER EN PROPOSANT DES FINANCEMENTS ET DES MODES D'INVESTISSEMENTS NOUVEAUX
- CRÉER UN DISPOSITIF D'ÉCHANGE, POUR LES LOCATAIRES VOLONTAIRES, AFIN QUE CHACUN AIT UN LOGEMENT QUI CORRESPONDE À LA TAILLE DE SA FAMILLE
- RÉHABILITER LE BÂTI EXISTANT ET EN LIEN AVEC LES BAILLEURS AMÉLIORER LA QUALITÉ DE SERVICE POUR LES LOCATAIRES

Martine
GOURIET